



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



neergelegd/ontvangen op

1 8 JULI 2019

ter griffie van de Nederlandstalige ondemeniographicank Brussel

N° d'entreprise : 8750 092 626

Dénomination

(en entier): Proximus media House

(en abrégé): PmH

Forme juridique : Société Anonyme

Adresse complète du siège : rue Carli 2, 1140 Bruxelles

Objet de l'acte : Démission-nomination

(extrait de la résolution écrite du Conseil d'Administration du 4/7/2019)

Conformément à l'article 15 des statuts, le conseil d'administration peut prendre des décisions par consentement écrit unanime des administrateurs lorsque l'urgence et l'intérêt de la société l'exigent.

Afin de garantir la continuité de la gestion journalière de la société, le conseil d'administration de la société prend la décision suivante à l'unanimité:

Le Conseil d'Administration de la société anonyme Proximus media House ("PmH"), ci-après représentée par Monsieur Patrick Verdingh et Madame Françoise Roels, administrateurs:

- prend acte de la démission de Monsieur Massimo d'Amario en qualité de Directeur Gériéral de PmH à partir du 1er août 2019 :
- décide de nommer Madame Perrine Bichet, domicilié Avenue Molière 219, 1050 !xelles, en qualité de Directeur Gériéral de PmH à partir du 1er août 2019 pour une durée indéterminée. Elle est responsable de la gestion journalière de la société et peut représenter la société envers des tiers dans le cadre de la gestion

Pour extraits certifiés conformes,

P. Verdingh Président du Conseil

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »),